

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 10.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 5 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 9 MARS 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

## SOMMAIRE

Le Parlement Fédéral.—Nos Gravures : La catastrophe du puits Jabin; Allant à l'école, tableau de Mlle J. Bole; Une ambuscade d'insurgés.—Par-ci par-là.—Un pèlerinage à l'île-aux-Coudres (suite).—Vingt mille lieues sous les mers (suite).—116<sup>ème</sup> Anniversaire du poète écossais, Burns.—Economie domestique.—De l'afféterie.—Etude historique : Bigot et sa cour (suite et fin).—Bibliographie (suite et fin).—Nouvelles générales : Canada, Etats-Unis, Europe.—Pour rire.—Le Brandon de Discorde, ou le Massacre de Lachine (suite).—Poésie : Pendant sa dernière nuit.—Jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : L'Herzégovine; une ambuscade d'insurgés.—France: La catastrophe du puits Jabin.—Allant à l'école.

## LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Les débats suscités par le budget se sont continués dans la séance du 29 février.

M. Emilius Irving, député de Hamilton, a fait une motion tellement construite qu'elle n'a réuni en sa faveur que trois voix. Nous la donnons comme curiosité :

Je propose, secondé par mon honorable collègue de Hamilton, qu'il soit résolu que cette Chambre, tout en étant disposée à approuver la politique générale de l'administration actuelle, est, néanmoins, d'opinion que les intérêts industriels méritent d'être bien surveillés par le Parlement, et que le temps est arrivé où le gouvernement fédéral doit informer le gouvernement impérial que le parlement du Canada croit qu'il est nécessaire d'imposer des droits différentiels, et l'informer, en outre, qu'à fin de faire face aux difficultés contre lesquelles les fabricants canadiens luttent à l'heure qu'il est, cette Chambre est disposée à approuver toute mesure qui lui sera soumise par l'administration, mesure demandant que pas moins de dix par cent soient ajoutés au tarif actuel d'importation imposé sur tout objet fabriqué à l'étranger et que l'on peut fabriquer dans la Confédération.

M. Thomas Workman s'est ensuite levé pour blâmer le gouvernement d'avoir trompé ses amis de Montréal au sujet des changements dans le tarif auxquels ceux-ci s'attendaient. Il a parlé en faveur de droits réciproques entre le Canada et les Etats-Unis. Il a rappelé l'état du commerce à Montréal il y a 45 ans, lorsque les marchands canadiens, sous un système de libre-échange, étaient ruinés par les manufacturiers anglais. Et que si les marchandises alors étaient peu chères, les produits agricoles étaient moins encore; que l'effet de la protection avait été de donner aux cultivateurs un marché plus profitable, mais que, maintenant, la protection n'était pas suffisante, et que 500,000 Canadiens-français étaient allés, en conséquence, enrichir de leur travail les ateliers des Etats-Unis. En conclusion, il propose en amendement à la motion de M. Irving :

Que cette chambre regrette profondément d'apprendre par le discours prononcé, vendredi dernier, par l'honorable ministre des Finances, que le gouvernement n'a pas proposé à cette chambre une politique de protection en faveur de nos diverses industries; que les capitaux considérables placés dans ces industries, et l'état de dépression où se trouvent maintenant ces industries, rendent une telle politique nécessaire pour les ramener dans la voie de la prospérité.

L'orateur décide qu'un amendement à l'amendement à une motion demandant que la chambre se réunisse en comité des subsides, n'est pas dans l'ordre.

M. Workman déclare alors qu'il prendra la première occasion pour présenter de nouveau sa motion.

M. Devlin désapprouve également la politique fiscale du gouvernement, et accuse le ministère d'avoir cédé aux exi-

gences des Provinces Maritimes sur cette question.

L'hon. Sir John A. Macdonald raille le député de Hamilton sur sa motion, et lui promet une ovation de la part de ses électeurs.

Les débats se sont continués dans la séance du 3 mars, sans cependant conduire à un vote, quoique les discours se soient succédés depuis trois heures et demie de l'après-midi jusqu'à trois heures et demie du lendemain matin.

## NOS GRAVURES

### La catastrophe du Puits Jabin.

Une épouvantable catastrophe vient de frapper la ville de Saint-Etienne et laissera désormais une lugubre réputation au puits Jabin, que les mineurs appelaient déjà *le Mangeur d'hommes*. En 1872, soixante-dix ouvriers y trouvèrent la mort.

Ce puits Jabin est, du reste, un des plus dangereux de tout le bassin houiller de la Loire, et le grisou y est toujours à l'état permanent. Grâce à la lampe Müsler, grâce à une aération des mieux organisées, les accidents sont moins fréquents; mais ils se produisent encore quelquefois, et alors ils sont terribles.

Le vendredi 5 février, entre deux heures et trois heures du soir, une détonation sourde se fit entendre dans la direction de la mine du Treuil. Aussitôt on vit une épaisse colonne de fumée s'élever avec violence du puits Saint-François, d'où elle s'échappa pendant dix minutes.

Les secours furent vite organisés; ingénieurs et mineurs se disputèrent le périlleux honneur d'aller arracher à la mort, s'il en était temps encore, ceux qui luttaient peut-être encore contre elle. On eut le bonheur de retirer, dans la soirée du vendredi, vingt-quatre ouvriers vivants, dont bien peu, hélas! résisteront aux douleurs atroces qu'ils endurent, et qui leur sont venues soit de l'incendie, soit de l'asphyxie. On retira, ce même jour, vingt-six cadavres. Le lendemain samedi, on remonta cinquante-cinq cadavres, et pas un seul vivant; actuellement le chiffre de ceux qui, vivants ou morts, sont sortis du puits maudit, est de cent sept. Et ils étaient deux cent seize! Ce chiffre est constaté par la quantité de lampes qui avaient été délivrées.

Dès les premiers moments du sinistre, une foule immense avait littéralement envahi le carreau de la mine; et les femmes, les enfants et les parents des infortunés retenus dans les chantiers, entassés pêle-mêle autour des travailleurs, se répandaient en cris de désespoir et de douleur. Ces scènes navrantes, impossibles à décrire, arrachaient des larmes de tous les yeux. Le froid était intense, la neige tombait à flocons épais, et les spectateurs de ces drames lugubres pataugeaient inconsciemment dans une boue noire et visqueuse.

A la bouche du puits, un prêtre, debout et tête nue, bénissait—morts ou vivants—les pauvres ouvriers, à mesure qu'on les ramenait à l'air libre.

Bon nombre des morts étaient brûlés. Sur leur corps, pas un atome de vêtements. Ils étaient absolument nus et noirs. Le grisou avait dévoré jusqu'à leurs cheveux. C'était un spectacle horrible. Quelques-uns avaient les membres brisés et avaient, sous la torture, pris des positions indescriptibles.

Dès que la nouvelle du désastre de Saint-Etienne arrivait à Paris et dès que le maréchal de MacMahon en était informé, il invitait un de ses aides de camp, M. le général marquis d'Abzac, à se rendre sur les lieux et à voir par lui-même l'état des choses. Dès son arrivée à Saint-Etienne, M. d'Abzac se rendit au puits Jabin, et, revêtant le costume de mineur, descendit dans la mine, en compagnie de M. de Blignières, préfet de la Loire.

Les funérailles des soixante-quatre premières victimes retirées du puits Jabin ont eu lieu lundi, à dix heures et demie du matin. La cérémonie était des plus imposantes dans l'église du Soleil. Les murs étaient tendus de noir. Au milieu de l'église s'élevait une modeste charpente couverte de cierges, autour de laquelle on avait placé les soixante-quatre cercueils, couverts de draps noirs à larges croix blanches et de couronnes d'immortelles. Le général d'Abzac, le préfet, le maire de Saint-Etienne et le procureur-général étaient présents, ainsi que toutes les autorités civiles et militaires. Les pleurs et les gémissements des pauvres femmes et enfants des victimes fendaient le cœur; le spectacle était navrant. L'évêque est monté en chaire et, dans une allocution, a remercié tout le monde du généreux concours que chacun avait apporté dans le sauvetage du puits Jabin.

Une foule immense se pressait aux abords de l'église. Le deuil était général. Sur le parcours du cortège, une énorme quantité de personnes accourues des environs. Cette immense catastrophe est sans analogue dans les fastes les plus lugubres de nos charbonnages.

Elle n'a peut-être pas non plus d'égal dans le souvenir des calamités de la France minière.

Il existe en ce moment deux cents familles que la mort de leur chef vient de plonger dans la désolation et dans la misère. Certains mineurs avaient jusqu'à six enfants. Voilà des orphelins sans pain.

Aussi des souscriptions se sont-elles immédiatement ouvertes à Paris et dans la province. Le *Moniteur universel*, le premier, a pris l'initiative dans la presse parisienne. M. Dalloz souscrivait pour mille francs et ouvrait la souscription dans ses bureaux. Le maréchal de MacMahon vient d'adresser un chaleureux appel aux dames qui l'avaient si puissamment aidée dans son œuvre de secours aux inondés du Midi. M. Halanzier, directeur de l'Opéra, donnera très-prochainement une représentation extraordinaire au bénéfice des familles des victimes. Partout on organise des quêtes, des concerts, des représentations.

La France, en effet, est, malgré toutes les calomnies, un pays admirable. Si divisés que nous soyons en politique, nous nous retrouvons unis par un sentiment de solidarité patriotique sitôt que se produit quelque grand malheur, et jamais on n'a fait en vain appel à la générosité nationale.

**"Allant à l'école," tableau de Mlle J. Bole.**—Entre le portrait proprement dit et l'œuvre d'imagination, il y a large place pour la fantaisie de l'artiste: voyez cette fillette aux traits si fins, au regard si profond sous son petit bonnet à la Charlotte Corday; sans doute le carton qu'elle

porte et le petit panier sous son bras indiquent assez qu'elle sort du logis maternel pour aller à l'école voisine; mais si le modèle a bien réellement posé sous les yeux du peintre, il faut reconnaître que ce dernier n'a pas hésité à la parer de tous les charmes de l'enfance; jusque dans le mouvement de la tête légèrement inclinée, jusque dans le geste de la main qui retient les plis de la robe avec une coquetterie précoce, on sent que l'artiste a mis quelque chose de sa pensée. Le tableau de Mlle Jeanne Bole a figuré avec succès au dernier Salon; en le revoyant, nous y retrouvons, sous la vérité d'une peinture très-sérieusement étudiée, comme le souvenir un peu vague d'un rêve tendre et gracieux, un instant entrevu.

**Une ambuscade d'insurgés.**—Nos lecteurs savent quelle guerre acharnée se poursuit en Herzégovine, et les dépêches nous annoncent souvent le succès des hardis montagnards qui se sont levés contre la tyrannie du Turc. Dans les défilés de leurs montagnes, une poignée de braves peut tenir tête à des forces dix fois plus nombreuses, et quand les troupes du sultan s'aventurent parmi les rochers, elles sont parfois bien maltraitées, et s'en reviennent en sonnant la retraite et en laissant derrière elles leurs camarades morts ou blessés. Notre gravure représente un parti d'insurgés qui attendent l'ennemi. Quelques-uns, brûlant de savoir s'il va venir, s'avancent et scrutent les vallons voisins; tandis que la bande se tient prête, l'arme au poing, et n'attend que le signal pour se blottir chacun derrière un rocher, et lancer de sa longue carabine le messager sifflant qui portera la mort dans la poitrine d'un ennemi. Cette guerre est une guerre d'ambuscades, et la scène que retrace notre gravure se répète tous les jours.

## PAR-CI PAR-LÀ

**ECLIPSE.**—Il y aura éclipse du soleil le 25 mars courant, visible aux Etats-Unis et au Canada.

—On a présenté dans la législature du Nouveau-Brunswick un bill pour abolir le Conseil Législatif.

—La souscription annuelle du comte de Chambord pour le denier de St. Pierre est de 10,000 francs.

—La nouvelle donnée par l'*Evénement*, annonçant que la Reine avait promis de donner £10,000 pour les améliorations de Québec, est officiellement contredite.

—La couronne royale d'Angleterre pèse trois livres et demie. Elle contient cinq rubis, dix-sept saphirs, onze émeraudes, 1,393 diamants et 275 perles. Toutes ces perles sont incrustées en or.

—On avait lancé 2,300 invitations pour le bal des ministres bas-canadiens, à Ottawa, le 28 février. Il y avait 1500 personnes de présentes. Le bal a été ouvert par Lord Dufferin avec Madame Cauchon et l'hon. M. Letellier avec Lady Dufferin.

**BIEN MÉRITÉ.**—A une réunion du Conseil Exécutif de Québec, tenue vendredi dernier, il a été voté une somme de \$1,000 à madame Voyer, comme témoignage de reconnaissance pour les services rendus par son époux dans le corps de police provinciale.

**RARE.**—Un cultivateur de St. Jean Port Joly, M. Louis Bois, vient de perdre sa seconde épouse, qui, il y a trois ans, l'avait rendu père pour la quatrième fois. Vingt-deux enfants sont issus de son premier mariage et huit du second. On nous assure que vingt-quatre d'entre eux sont encore vivants.